



Journal Ouest-France du **30/06/2005**Edition : **Maine-et-Loire** - Rubriques : **24 heures en Maine-et-Loire** [imprimer](#)

## La liquidation de l'Institution libre de Combrée a été prononcée hier

L'Institution libre de Combrée n'ouvrira pas ses portes à la rentrée de septembre. Comme attendu, après les réquisitions de l'administrateur judiciaire, mardi, le président du tribunal de grande instance a prononcé la liquidation judiciaire des deux associations qui géraient l'Institution, hier après-midi. C'est-à-dire l'association de l'Institution libre de Combrée et l'Ogec de l'établissement. Les dernières pièces apportées, mardi, par une association de parents d'élèves (Apesco) qui était candidate à la reprise n'ont pas convaincu. La facture des travaux de mise aux normes (900 000 €) et le faible nombre d'inscriptions pour la rentrée prochaine (à peine 80) ont lourdement pesé.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

 [imprimer](#)